

Procédure d'inscription saison 2023-2024

Vous souhaitez vous inscrire ou réinscrire au Taekwondo Kablan pour la saison prochaine ?

Section Enfants (nés de 2012 à 2017) **Nombre limité à 30 enfants**

Reprise des cours le jeudi 7 septembre 2023 à 19h.

Avant septembre, appelez ou envoyez-nous un message au 06-89-36-35-91 avec **nom, prénom et date de naissance de l'enfant** en précisant s'il est débutant ou non. L'enfant sera mis sur une liste prioritaire. Dans le cas contraire, il sera sur une liste d'attente.

Pour confirmer son inscription finale, il faudra télécharger le dossier sur le site internet du club, puis le rapporter lors de la reprise des cours le jeudi 7 septembre de 19h à 20h.

Ne pas hésiter à nous contacter par téléphone au 06-89-36-35-91 si besoin.

Sauf décision contraire de la direction sportive du club, le nombre d'adhérents dans cette section sera limité à 30 enfants, toutes catégories d'âge confondues

- Pupilles (nés en 2017).
- Benjamins (nés en 2015 ou 2016).
- Minimes (nés en 2013 ou 2014).
- Cadets (nés en 2010, 2011 ou 2012).

A noter : Pour des raisons pratiques, seuls les cadets ayant des frères ou sœurs, dans une autre catégorie enfants ou ados-adultes seront autorisés à s'entraîner avec la section enfants, les autres doivent être inscrits dans la section ados-adultes.

Section Ados-Adultes (nés en 2012 ou avant, Cadets à Masters)

Avant septembre, appelez ou envoyez-nous un message au **06-89-36-35-91** avec **nom, prénom et date de naissance**. Pour confirmer votre inscription finale, il faudra télécharger le dossier sur le site internet du club **www.st-etienne-tkdkablan.fr**, puis le rapporter lors de la reprise des cours à partir du lundi 4 septembre à 19h.

Horaires des cours

Section Enfants :

- Jeudi 19h à 20h : Tous niveaux
- Samedi 9h à 10h : Débutants 1^{ère} année
- Samedi 11h à 12h : 2^e année et plus

A noter : les cours du samedi ont lieu un samedi sur deux, ou deux samedis par mois ou un samedi par mois, selon le calendrier fédéral ou régional.

Le club se réserve le droit de modifier ces horaires en court de saison si nécessaire.